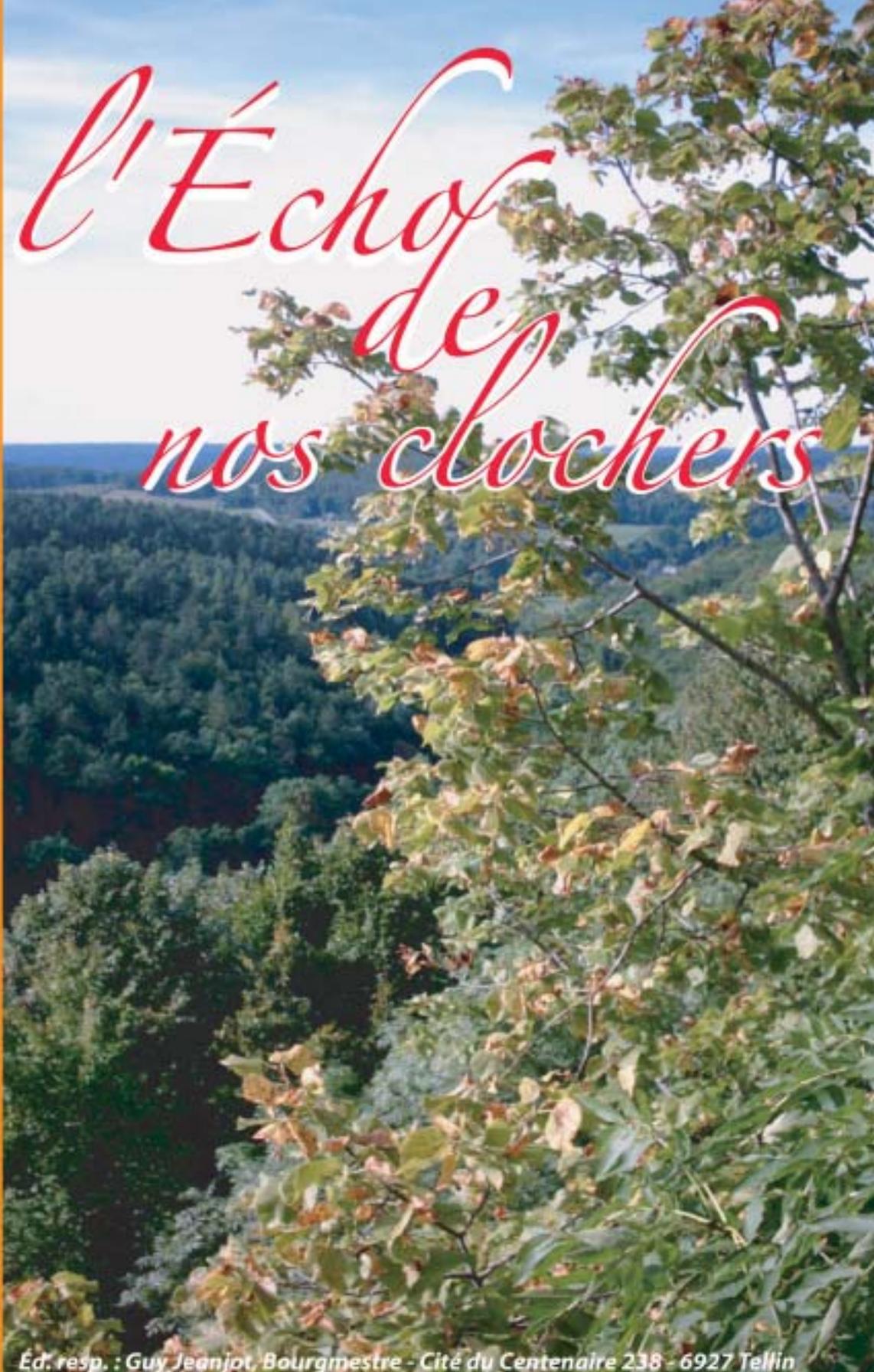




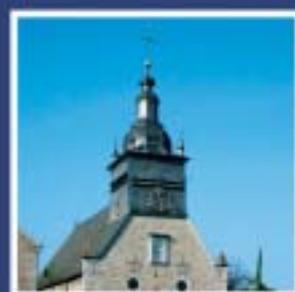
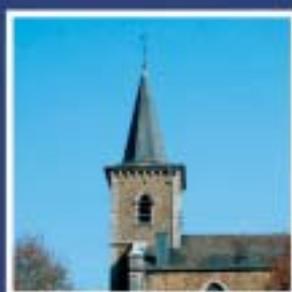
TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel décembre 2007
www.tellin.be

L'Écho des nos clochers



Éd. resp. : Guy Jeanjot, Bourgmestre - Cité du Centenaire 238 - 6927 Tellin





Les Mutualités Neutres
 SUPPLÉMENTS DE TOUS LES SPORTIFS

Pour tous les événements de la vie. Mutualux avec son assurance complémentaire et son assurance hospitalisation seront toujours à vos côtés...

Nos deux offres ont une intervention de 30 €, pour tous les sports à la carte (hors tennis et golf)

..... Naissance - Adoption

- Une prime de 350€ à la naissance d'un enfant. Cette prime est portée à 500€ pour des jumeaux et à 600€ pour des triples.
- Une prime de 250€ lors de l'adoption d'un enfant âgé de 0 à 3 ans.

..... Vaccins

- Intervention de 50,00 € par an et par bénéficiaire sur présentation du formulaire GVAC délivré par votre pharmacien.

..... Assurance Hospitalisation

- Deux formules (BASE/OPTIMUM) pour un remboursement pouvant atteindre 3000 €/an.
- Une seule cotisation par ménage.
- Affiliation à tout âge sans questionnaire médical.

> Délégué de Wellin
 Mr Denoncin Jean
 Rue Tribois, 84 - bte A
 6920 Wellin - 084/38 87 72

> Siège de Bouillon :
 Rue de la Station 7 - 6850 Bouillon
 Tél. +32 (001) 463 000
 > E-mail : secretariat@mutualux.be
 > http://www.mutualux.be

Mutualité Neutre Mutualux



So-Clean «services» sprl

Ce sont les aides-ménagères à domicile grâce aux titres-services qui ne vous coûtent que: **6,70 euro / l'heure** (déductibles fiscalement).

Ce service comprend: nettoyage de votre maison - les petits travaux de couture - le transport des personnes - les courses ménagères le repassage à votre domicile

Vous pouvez déposer votre linge à notre centre de repassage mais nous avons également un service de prise et remise à domicile (GRATUIT)

So-Clean « services » SPRL - De Bruyn Sophie
 rue Jacquet 37-39 - 5580 Rochefort
 084/377185 - 0479/567217 - soclean@skynet.be
NOUVEAU À ROCHEFORT, NOTRE CENTRE DE REPASSAGE ET NOS BUREAUX

I.C.C. GROUPE

Entreprise générale
Menuiserie générale
Maison Ossature bois



Rue du Centre, 83
 6927 Resteigne
 gsm 0497/83 49 63
 fax : 03/400 50 18
 www.conceptc.be
 info@conceptc.be



Carte de fidélité 5%

Venez découvrir l'ambiance de Noël. Tous les jours de décembre ainsi que le samedi 22 et dimanche 23 toute la journée

La grange fleurie
 Fleurs - Plantes - Déco-cadeaux

Rue de l'Église, 132 - B-6927 TOLLIN
 Tél.: 084 36 69 35

CLOSSET Philippe

Chauffage - Sanitaire - Energie renouvelable - Panneaux solaires
 Chaudière à condensation - Chaudière à pellets - Entretien - Réparation

Rue Dragon Paul Fisseux, 70 - GRUPONT
tél 084/36 69 61



Brigitte Weibel
 Rue de Belvaux, 11
 B-6927 BURE

tel./fax. 084 444 966



Elégance coiffure

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 17h. Fermé le dimanche.

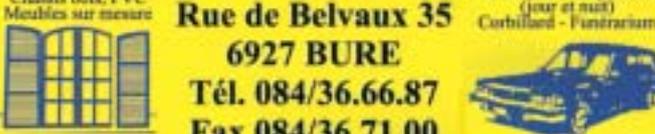
Gérard LIEGEOIS

Echevin des Travaux
GSM : 0472/ 461 432

MENUISERIE
 Châssis bois, PVC
 Meubles sur mesure

POMPES FUNEBRES
 (jour et nuit)
 Corbillard - Funérarium

Rue de Belvaux 35
 6927 BURE
 Tél. 084/36.66.87
 Fax 084/36.71.00



Pompes funèbres en cas d'absence
084/21.16.94

Le Mot du Bourgmestre



Le Mot du Bourgmestre	p 3
Quoi de neuf sur les travaux ?	p 3
Composition du conseil communal	p 5
Composition CPAS	p 6
L'écho de l'opposition	p 6
L'écho de la majorité	p 7
Confrérie de la Djaye	p 7
Calendrier de l'écho des clochers	p 8
L'Eco-Mobile	p 8
Salle polyvalente	p 8
La Police vous informe	p 9
Taille des arbres et des haies	p 9
Tennis	p 10
Noces d'or et de diamant	p 10
Guidance sociale énergétique	p 11
Vacances de Noël 2007	p 12
Féerie de Noël	p 12
Fondation Damien	p 13
Télé Accueil Luxembourg	p 13
Bibliothèque de Tellin	p 13
Agenda	p 14

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Beaucoup d'incompréhension sur le peu de participation à la commémoration de l'Armistice...

Ci-dessous l'allocution prononcée à cette occasion :

« Chers Anciens, Combattants, Prisonniers, Déportés, Résistants, Réfractaires, Mesdames, Messieurs chacun en vos grades et qualités, Chers Amis,

Nous voici à nouveau à la cérémonie du Souvenir. 89 ans depuis l'Armistice de 1918, 62 ans depuis la fin de la guerre 1940-1945! Le temps passe...

Vous suivez comme moi l'actualité belge... Vous voyez et entendez comme moi ce qui se passe dans notre pays... Triste, triste et encore triste...

Quels sont encore les moteurs d'une éventuelle séparation Nord-Sud qui oseraient aller se recueillir sur les tombes de leurs parents disparus après avoir combattu pour la Patrie, pour que l'Union continue à faire la force? Qu'ils soient du Nord ou du Sud ces parents ont versé leur sang et ont accompli leur devoir souvent au péril de leur vie.

Que l'on croit ou non à une seconde vie, à chacun ses convictions, mais en tenant compte de ce qui est dit ci-avant concernant la visite sur les tombes, il serait à souhaiter que les morts prennent la parole et renient ceux qu'ils ont engendrés. Ceci est bien sûr utopique mais dommage que cela ne puisse se faire.

C'est là mon coup de gueule mais je ne pouvais m'en empêcher: tout le monde peut ne pas être d'accord mais tous doivent être conscients que l'avenir du pays est incertain.

Les rangs de ceux qui ont fait 1940-1945 s'éclaircissent aussi d'année en année ça ce n'est pas nouveau, chaque année l'on revient avec la même chose mais la roue tourne et nous n'y pouvons rien. Malheureusement chaque année aussi, il faut revenir aux guerres, anciennes ou nouvelles, internes ou externes à certains pays. Regardez ce qui se passe toujours en Irak, au Pakistan, au Darfour ou ailleurs. Les marchands de canons profitent toujours de la misère des peuples.

Encore un bis repetita: « Le moindre mécontentement le moindre ennui devient source d'agressivité et l'enchaînement arrive avec ses dégâts en finale. De plus en plus de conflits de voisinage, bien souvent pour des futilités. Ça c'est la période que nous vivons maintenant presque tous les jours. Plus personne n'est content, il y a énormément de jalousie, voire de méchanceté. Peut-être certains ont-ils trop de loisirs, ont bien le temps d'espionner tout azimut, en un mot, ils sont trop bien mais le jour où par malheur nous devrions nous serrer les coudes que feront-ils? »

Une pensée pour nos soldats qui sont envoyés à l'étranger pour y rétablir ou y maintenir la paix. Ils sont eux loin de la Patrie. Ils sont eux chargés d'une mission bien précise. Ils ne sont eux pas à même de comprendre les chicaneries en rentrant au pays, eux qui doivent intervenir tous les jours pour assumer leur mission mais dans des pays en guerre ouverte ou latente.

Il y a 89 ou 62 ans, plusieurs de chez nous sont partis pour aller combattre l'ennemi. Plusieurs d'entre eux ne sont pas rentrés. Combien de pères, de frères, de soeurs ont disparu. Ayons une pensée profonde et respectueuse pour ceux qui sont partis.»

Cette allocution a été suivie de l'appel aux Morts.

■ Le Mot du Bourgmestre (suite)

ECHO DE NOS CLOCHERS

Vous constatez que notre bulletin d'information a changé de look. Nous espérons de tout cœur que cela va vous plaire !

VANDALISME-ENVIRONNEMENT

Encore et toujours ...Le personnel communal a à peine fini de remettre les choses en place que ce soit à la piste Vitae ou autre part que quelques jours plus tard elles sont à nouveau abîmées ou démolies.

D'autre part, au jour de la rédaction il nous faut encore constater que sur l'itinéraire menant au parc à conteneurs, toutes sortes de débris

se retrouvent à gauche ou à droite. De grâce que les fautifs fassent un effort. Si vous les voyez, dites leur d'être un peu plus attentifs...
Merci d'avance.

TRAVAUX

Pour les travaux en cours en ce moment, soit la rue des Cachets à Resteigne ce n'est pas évident pour l'entreprise de veiller à permettre aux riverains de vivre presque normalement ... Patience donc mais il se peut qu'au moment où le bulletin paraîtra la situation soit redevenue presque normale mis à part le tarmac qui ne devrait arriver qu'au printemps...

FETES DE FIN D'ANNEE

Il n'y aura probablement plus de bulletin avant les fêtes en ce compris la Saint-Nicolas.

Que ces festivités se passent très bien pour toutes et tous. Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux.



*Guy Jeanjot
Bourgmestre*

■ Quoi de neuf sur les travaux ?

Egouttage de la Rue des Cachets à Resteigne :

Les travaux d'égouttage de la rue de Cachets sont en bonne voie.

Comme expliqué dans notre dernière édition, ceux-ci engendrent des désagréments pour les riverains.

Néanmoins, tout est mis en place pour que les perturbations soient le moins dommageables possible pour les riverains. Comme convenu, la circulation est rétablie chaque jour en fin de journée.

Tout est également prévu pour qu'en cas d'urgence (ambulances, pompiers, ...), l'accès aux habitations soit rétabli immédiatement.



Sauf grosses intempéries, la partie égouttage devrait être terminée cette année, les travaux de réfection de la voirie et des filets d'eau étant reportés au printemps.

Pour ce, nous vous rappelons les numéros des personnes de références pour ce dossier.

Commune de TELLIN :

M. Pascal PETIT

084/37 42 84 - 0495/20 25 06

S.A. LIEGEOIS :

M. Th. JACQUEMIN 0498/ 87 66 55

A.I.V.E. :

M. Eric COTTIN 0496/26 70 46

Service Tech. Provincial:

M. Serge BLOND 061/ 61 33 31



Rénovation du réseau d'égouttage de Resteigne :

Les travaux initialement adjugés à la firme LAMBERT de Oret, sont actuellement en stand-by pour des raisons propres à l'entreprise.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ce dossier dans une prochaine édition.

Aire multisports de Resteigne

Bonne nouvelle, les travaux de construction d'une aire multisports à Resteigne vont commencer dans les prochains jours.

Ceux-ci seront réalisés par la firme T.V.B. de Bastogne.

Une aire de skate-board ainsi que des éléments de jeux y seront également installés.

Ces travaux devraient, sauf intempéries, être réalisés dans un délai de trois mois.

■ Composition du Conseil Communal

**Monsieur JEANJOT Guy
(Bourgmestre)**

Cité du Centenaire, 238
6927 TELLIN
084/36.66.17 0476/94.76.06
guyjeanjot@skynet.be

**Madame BOEVE-ANCIAX
Françoise
(1er Echevin)**

Rue de la Libération, 259
6927 TELLIN
084/36.62.78 0494/91.18.93
francoiseanciaux@hotmail.com

**Monsieur MAGNETTE
Jean-Pierre
(2° Echevin)**

Rue de Lesterny, 2
6927 BURE
084/36.70.38 0496/72.64.35
jean-pierre@magnette.be

**Monsieur LIEGEOIS Gérard
(3° Echevin)**

Rue de Belvaux, 35
6927 BURE
084/36.66.87 0472/46.14.32

**Madame JAUMIN-VOLVERT
Marie (Présidente C.P.A.S)**

Pasay-de-Grupont, 17
6927 BURE
084/36.66.23 - bureau : 084/31.00.15
0479/62.11.73

**Madame DAVREUX-BODSON
Carole**

Chemin des Cachets, 16
6927 RESTEIGNE
084/38.99.26 0479/78.56.40

Monsieur DULON Olivier

Rue de Rochefort, 50
6927 TELLIN
084/36.68.36 0475/30.15.68
olivier.dulon@be

Monsieur DEGEYE Yves

Rue de Bouges, 107/b
6927 RESTEIGNE
0479/94.37.45

Monsieur MARTIN Thierry

Rue du Thioray, 137/b
6927 RESTEIGNE
084/38.70.97 0499/22.99.67
thierry.martin@idelux.be

Madame LAMBERT Pascale

Chemin de la Grotte, 172
6927 RESTEIGNE
084/37.99.65 0479/40.66.34

**Monsieur HOSCHEIT
Jean-Marie**

Rue Saint-Urbain, 122/A
6927 TELLIN
084/36.66.55



■ Composition du C.P.A.S.

PRÉSIDENTE DU C.P.A.S.

Madame JAUMIN-VOLVERT Marie

Pasay-de-Grupont, 17
6927 TELLIN (Bure)

CONSEILLERS

Monsieur JACQUEMIN Fernand

Rue de Rochefort, 62/b
6927 TELLIN

Monsieur DEOM Joël

Rue de Grupont, 3
6927 TELLIN (Bure)

Monsieur MARION Marc

Rue de Tellin, 66
6927 TELLIN (Bure)

Madame LIBERT-LIBIOULLE Nathalie

Cité du Centenaire, 77/C
6927 TELLIN

Madame PONCELET Danielle

Fochalle, 321
6927 TELLIN

Monsieur LAFFINEUR Patrick

Rue de Tellin, 4
6927 TELLIN (Bure)

Monsieur PHILIPPART Sébastien

Rue de Lesterny, 9/A
6927 TELLIN (Bure)

Madame DUPONT-ROBAYE Annick

Rue de Rochefort, 63/b
6927 TELLIN



■ Echo de l'Opposition

12e conseil communal du 18/10/2007

Nous avons interpellé le collège pour savoir quelle suite ils allaient donner au subside reçu du Ministre compétent (1500€) afin de créer un Conseil Consultatif des Aînés.

Nous n'avons pas reçu de réponse adéquate, donc nous insistons pour que ce Conseil voit le jour le plus rapidement possible et que ce conseil dispose de ces 1500€ afin de décider lui-même de l'affectation.

13e conseil communal du 13/11/2007

Ce conseil principalement réservé aux diverses taxes, la majorité a voté l'aug-

mentation du prix de l'eau et des taxes sur la délivrance et sur la redevance de renseignements administratifs en matière d'aménagement du territoire et d'environnement.

Même si il ne s'agit que d'un index ou d'une légère augmentation, le collège pouvait en toute légalité ne point augmenter ces taxes. Ce sont des taxes qui touchent directement vos portefeuilles.

Vu le prix des énergies en constante augmentation et les centimes additionnels de la province également en augmentation, il sera plus difficile d'habiter et de vivre à Tellin.

Ce qui par ricochet fera fuir encore plus les jeunes Tellinois qui avaient l'envie

de bâtir dans notre commune. Certes la commune de Tellin connaît des difficultés financières dues à plusieurs paramètres, mais était-il nécessaire d'augmenter ces taxes qui touchent directement l'ensemble des Tellinois ?

Surtout que notre commune bénéficie déjà d'un impôt des personnes physiques et des centimes additionnels au précompte immobilier très élevés et que le Collège nous annonce une excellente vente de bois (plus de 800.000€).

*Pascale LAMBERT,
Jean-Marie HOSCHEIT
et Olivier DULON.*

Commençons par le volet participatif de la gestion communale : nous avons reçu l'accord officiel du ministre compétent relatif à la constitution de la CCATM (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) ; par contre toujours rien du côté de la CCA (Commission Consultative des Aînés).

Rappelons que la commission des aînés est financée à concurrence de 1500€ par la région wallonne et de 300 € minimum par la commune; l'affectation de cet argent est évidemment géré par la commission elle-même.

Au niveau des finances communales, des ventes de bois exceptionnelles (840.000€) nous permettent de terminer cette année sans trop d'inquiétudes au niveau financier.

Sous réserve d'approbation de la dernière modification budgétaire par les autorités de tutelle, ce résultat exceptionnel devrait nous permettre de reconstituer et d'accroître nos provisions et réserves financières (bas de laine), afin de lisser à l'avenir le caractère fluctuant de ces ventes de bois.

Nous rappellerons que en 2000 le montant des ventes de bois s'élevait seulement à 186.000€. Il convient donc de garder une gestion prudente des finances de notre commune.

Aussi, nous pouvons affirmer que notre commune ne sera pas en faillite dans 5 ans.

Ce résultat financier devrait rassurer parents et enseignants : les cours de musique et de natation seront prolongés en 2008.

Ces ventes de bois nous ont permis de limiter l'augmentation des taxes et redevances.

En effet, hormis la refonte de certains tarifs administratifs, les principales modifications concernent l'indexation des montants relatifs aux immondices et à l'eau.

Rappelons que le CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes) nous recommandait avec insistance d'appliquer le coût vérité de distribution (CVD) pour l'eau (2,82 €/m³) et d'équilibrer les services immondices (recettes = dépenses). Le coût de distribution de l'eau (CVD) applicable en 2008 sera de 1,76 €/m³ et les recettes immondices devraient couvrir de l'ordre de 75% des dépenses. Enfin, en toute honnêteté, signalons que la principale augmentation du prix de l'eau concerne le coût vérité d'assainissement (CVE) imposé par la SPGE qui passe de 0,795 €/m³ à 1,055€/m³. Le prix de l'eau en 2008 (CVA + CVD) sera donc de 2,815€/m³ HTVA.

Au niveau de l'utilisation rationnelle de l'énergie, notre commune reste toujours bien active. Ainsi, nous avons introduit une demande de subventions (80%) pour le remplacement des châssis et l'isolation de la toiture de l'administration communale.

Un appel à auteur de projets, concernant l'optimisation du chauffage de l'école de Tellin (chaudière + régulation), va également être prochainement lancé avec espoir d'obtention d'un subside de 75% pour les travaux. Ces deux investissements, outre l'impact positif sur l'environnement, devraient nous permettre de réaliser de sérieuses économies de chauffage dans un proche avenir.

Enfin, pour terminer, lors du dernier conseil communal, toujours à propos du chauffage de l'école de Tellin, 30 secondes de séance ont fait les gros titres d'une certaine presse locale. Rappelons ici que nous en sommes seulement à l'appel à auteur de projets et qu'il est prématuré de tirer des conclusions sur la solution technique (type de chauffage) qui sera retenue.

*Pour la majorité,
Jean-Pierre Maignette
Échevin des finances*

Etant donné le nombre limité de pages pour la rédaction du périodique communal, les comptes-rendus du conseil communal ne paraîtront plus dans celui-ci mais sont consultables sur le site internet de la commune : www.tellin.be.

LA CONFRÉRIE DE LA DJAYE

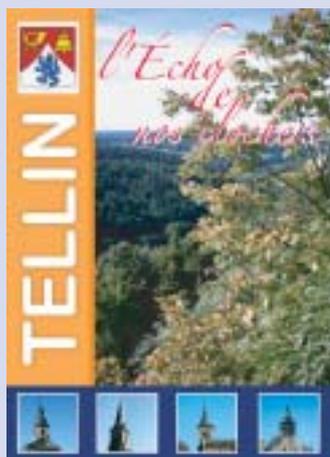
**Le ramassage des sapins de Noël se fera le dimanche 13 janvier 2008
au matin pour le village de Tellin.**

Souper pêtets : le 9 février 2008 à Resteigne.

Renseignements et réservations : Denis PAQUAY 084/36.61.92.

La confrérie de la Djaye vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année

Calendrier de «L'Echos de nos Clochers»



Nous vous prions de trouver ci-après les dates de remise des articles et les dates de parution pour l'année 2008 :

<u>Date de remise articles</u>	<u>Date de parutions</u>
Vendredi 01/02/08 à 12 hrs	Vendredi 29/02/2008
Vendredi 28/03/2008 à 12 hrs	Vendredi 25/04/2008
Vendredi 09/05/2008 à 12 hrs	Vendredi 06/06/2008
Vendredi 01/08/2008 à 12 hrs	Vendredi 29/08/2008
Vendredi 19/09/2008 à 12 hrs	Vendredi 17/10/2008
Vendredi 14/11/2008 à 12 hrs	Vendredi 12/12/2008

Notre bulletin communal étant désormais imprimé par la Société REGIFO, nous vous demandons de respecter scrupuleusement ce planning. Tous les articles rentrés après la date ne seront désormais plus acceptés.

Merci de votre compréhension

L'Eco-Mobile

UN SERVICE PROCHE ET SOLIDAIRE :

Le jour convenu, le camion se rend à votre domicile et enlève les déchets ménagers recyclables du seul ménage, préalablement triés et déposés en quantité raisonnable.

Il s'agit des déchets qui doivent être évacués vers le parc à conteneurs et qui ne peuvent pas être déposés dans votre duo-bac, à savoir : bouteilles en verre, pvc, récipients pour produits d'entretien et huiles ménagères, tétra briks, boîtes

de conserves et cannettes, sacs en plastiques, aérosol, ampoules et tubes au néon, piles, médicaments.....

LES 1er et 3ème JEUDIS DU MOIS :
Vos réservations doivent parvenir le mercredi avant midi au
084/37.42.86 - Mariane REMACLE

SERVICE QUI EST destiné aux personnes à mobilité réduite qui en ont vraiment besoin mais aussi à toutes celles qui veulent, tout en se réservant du temps libre, poser un geste solidaire et permettre de faire tourner ce service ;

SERVICE DONT la participation financière est fixée à : 3 € PAR PASSAGE dus dès la réservation et payable le jour du ramassage dans les mains de notre délégué ;

Renseignements :
Service environnement
BASSIAUX Ch. : éco-conseillère
084/37.42.80



Salle Polyvalente : Location

La commune met à disposition des habitants de l'entité et des autres communes la salle polyvalente pour l'organisation de banquets, réceptions, anniversaires.

Toutefois, les soirées dansantes ouvertes au public n'y sont pas autorisées.

La capacité de la salle est de 80 person-

nes. Vous avez la possibilité de louer la salle avec ou sans cuisine et vaisselle.

Pour la modique somme de :
125 € pour la location de la salle
200 € pour la location de la salle et la cuisine

Un supplément de 50 € est demandé pour disposer de la vaisselle.

Pour l'organisation d'un goûter, la cuisine est gratuite.

Pour les associations de l'entité, les prix sont réduits de 20%.

La demande de réservation devra parvenir au Collège des Bourgmestre et Echevins au moins 1 mois avant la date prévue de l'organisation.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter
Mme Nathalie VINCENT
au 084/36.61.36 ou via un mail :
nathalie.vincent@publilink.be

La Police vous informe



**LE SERVICE PREVENTION
DE LA ZONE DE POLICE SEMOIS
ET LESSE VOUS INFORME
ET VOUS CONSEILLE**

Pour bien terminer l'année, nous vous donnons quelques petits conseils

ABUS EN MATIÈRE DE DÉMARCHAGE

Régulièrement, la population est confrontée à des démarcheurs qui font du porte-à-porte. Si on peut, pour la majorité d'entre eux, les considérer comme des gens honnêtes, il faut savoir qu'il n'en va pas de même pour tous. Certains profitent honteusement de la crédulité de personnes plus fragiles et arrivent à soutirer des montants largement supérieurs à la valeur de ce qu'ils vendent.

Pour une plus grande sécurité, suivez ces petits conseils :

1. N'ouvrez jamais votre porte à une personne avant de l'avoir identifiée.
2. Avant d'ouvrir la porte, regardez par le judas ou par une fenêtre.
3. Avant de remettre de l'argent, si vous avez le moindre doute de l'honnêteté de votre interlocuteur, ou si vous estimez que le montant demandé est excessif, n'hésitez surtout pas, téléphonez à la police afin qu'elle puisse contrôler le contrôleur.

Numéro de téléphone : 101

VOLS EN GENERAL

Cette période voit généralement un accroissement des vols dans les habitations. Il s'agit pour certains de se procurer de l'argent ou tout ce qui peut être monnayable.

Il faudra donc être particulièrement vigilant quant à la sécurité de la maison

(fermer ses portes et fenêtres) mais aussi dans les grands magasins lors de ses achats (surveiller son sac) voir dans son véhicule (ne rien laisser à vue).

ALCOOL AU VOLANT

C'est la fête ! On est bien d'accord, il faut s'amuser mais de grâce si on boit on ne conduit pas. Il existe des solutions pour s'amuser sans danger comme par exemple se choisir un BOB, prendre un taxi ou un bus, se loger sur place etc...

Inutile de rappeler qu'en cette période, la Police fait habituellement des contrôles tels que alcool, vitesse, ceinture... Il serait dommage de finir l'année avec un retrait du permis de conduire ou une lourde amende voir un accident...

**Ce sont nos
MEILLEURS VOEUX.**

La taille des arbres et des haies



RAPPEL ANNUEL

Afin d'éviter tout désagrément au printemps prochain, nous vous invitons à profiter de la période de repos hivernal avant le 1er mars 2008 pour effectuer l'entretien de vos arbres et haies.

Règlement de police concernant l'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie

Article 24 :

Sans préjudice du prescrit du règlement provincial sur la voirie vicinale qui im-

pose l'élagage des arbres et des haies de manière à ne pas empiéter sur la voie publique et des prescriptions particulières des lotissements, tout occupant d'une propriété est tenu de veiller à ce que les plantations sur celle-ci soient émondées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 mètres au-dessus du sol ;
- ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir, à moins de 2,5 mètres au dessus du sol ;
- ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle que soit la hauteur ;
- ne nuise à la visibilité nécessaire pour la circulation routière, spécialement aux croisements et jonctions de voirie.

La hauteur des haies plantées le long

des voiries publiques ne pourra excéder 1,50m.

Il est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'administration communale en vue d'assurer l'amélioration de la sûreté, de la salubrité ou de la commodité de passage dans les rues et autres voies publiques.

Article 25 :

L'Administration communale se réserve le droit de pallier la carence des contrevenants, soit en faisant débarrasser la voie publique, soit en prenant toutes les mesures adéquates de signalisation ou autres, relativement à la sûreté ou à la commodité du passage, aux frais des contrevenants.

Règlement provincial sur la taille des arbres et des haies:

ART.112

Les arbres plantés le long des sentiers et des chemins vicinaux de petite, moyenne, et de grande communication, seront élagués au moins une fois tous les trois ans. L'élagage se fera jusqu'à quatre mètres de hauteur, dans tout le pourtour des arbres, d'après les instructions de l'inspecteur des chemins.

Les branches qui avanceraient sur le chemin au delà des fossés, ainsi que les racines qui avanceraient sur le fossé,

seront coupées aussi souvent qu'il sera besoin.

ART.113

La hauteur des haies plantées le long des dits chemins ne pourra excéder 1 mètre 50. Ces haies seront, chaque année, élaguées et ramenées à la hauteur fixée par le présent article et les racines en seront coupées toutes les fois qu'elles s'avanceront sur le sol des chemins ou sur les fossés.

ART.114

L'élagage des arbres et la taille des haies

devront être effectués entre le 1er novembre et le 1er mars. Les déchets de ces élagages ne pourront être abandonnés sur les chemins ou sur leurs dépendances, et seront enlevés immédiatement avec le plus grand soin..

ART.115

Si l'élagage et la taille n'étaient pas effectués, il en sera dressé procès-verbal et les administrations communales y feront procéder d'office aux frais des propriétaires en retard d'agir. La convention sera en même temps déferée au tribunal de police.

Tennis



- Vous désirez louer un terrain de tennis ?

Terrains de tennis intérieurs : Membres 5 €/ h – Non-membres : 6€/h

Terrains de tennis extérieurs : Gratuit (avec réservation) – Non membres : 5 €/h

- Comment réserver une heure de location ?

Téléphonez au musée de la Cloche ou au centre sportif.

- Comment devenir membre annuel (jusqu'au 31 août 2008 ?

Une seule personne de contact : F. Bodson, le gérant du centre sportif au 084/36.67.98.

Vous pouvez consulter le règlement concernant les locations des terrains de tennis sur le site Internet de la Commune à l'adresse suivante : <http://www.tellin.be/francais/24.html>

Noces d'Or et de Diamant

Le 23 juin et le 13 octobre, la commune a fêté ses jubilaires.

NOCES DE DIAMANT :

Noël DEGEYE et Nelly HONNAY
Emile DUCHENE et
Marie SCLACMENDER

Arthur ROSSION et
Simone JACQUEMIN

NOCES D'OR :

Louis NEURET et Jacqueline LAMBERT
Jean COLLE et Godelieve GARDIN

Hendrick JANICKI et
Andrée DEHARENG
Michel LIBERT et Odette BEAUJEAN
Germain LEGROS et Claude MEYER

Encore toutes nos félicitations à ces heureux couples !



■ Guidance Sociale Energétique



Informations sur le compteur à budget :

La région wallonne a mis en place un dispositif qui prévoit l'évitement des coupures d'électricité. Le consommateur qui ne paie plus ses factures, après une mise en demeure, est invité à placer un compteur à budget à son domicile. Le compteur à budget est un compteur d'électricité particulier installé par le fournisseur d'électricité. Toute personne peut en bénéficier, tant celle qui en a fait la demande, que celle qui se trouve en difficulté de paiement.

Avantages du compteur à budget :

- Il vous aide à maîtriser votre budget énergie en toute connaissance de cause, sans que votre confort n'en pâtisse.
- Il vous permet de voir immédiatement sur le compteur le crédit dont vous disposez encore.
- Vous ne payez que l'énergie que vous consommez effectivement. Vous ne devez pas craindre de payer des factures intermédiaires qui soient supérieures ou inférieures à votre consommation réelle.
- Un plan d'apurement d'une dette existante pourra être négocié avec Electrabel sans aucune incidence sur le rechargement de la carte.

Le coût de l'appareil :

- Pour les clients protégés en défaut de paiement, l'installation du compteur à budget est gratuite, à charge d'Interlux.
- Pour les clients non protégés en défaut de paiement, l'installation du compteur à budget est à charge de la personne, soit un montant de plus ou moins 250 euros TVAC.
- Pour les clients qui ne sont pas en défaut de paiement et qui souhaiteraient une installation, celle-ci est à leur frais, soit un montant de 647.35 euros TVAC.

Qui sont les clients protégés ?

- Personne qui bénéficie du Revenu d'Intégration Sociale
- Personne qui bénéficie du Revenu Garanti aux Personnes Agées
- Personne qui bénéficie d'une allocation de remplacement de revenu ou d'une allocation d'intégration ou d'une allocation pour l'aide d'une tierce personne
- Personne qui bénéficie d'une allocation d'handicapé à la suite d'une incapacité permanente ou d'une invalidité d'au moins 66%
- Personne qui bénéficie d'une décision de guidance éducative de nature financière prise par le CPAS
- Personne qui est en médiation de dettes ou qui est en règlement collectif de dettes.
- Réfugié régularisé ou candidat réfugié recevant une aide financière du CPAS.

Quelques conseils importants :

Avant de faire recharger votre carte, vous devez absolument l'introduire dans le lecteur du compteur afin que ce dernier puisse actualiser les données qu'elle contient et que nous puissions ainsi disposer de toutes les informations requises.

N'oubliez pas de recharger votre carte à temps !

Vous ne devez pas attendre que votre crédit soit complètement épuisé pour faire recharger votre carte. Votre compteur peut être rechargé à n'importe quel moment.

Nouveauté :

Vous pouvez désormais recharger votre carte dans les cabines téléphoniques publiques via PROTON. Afin d'effectuer le rechargement convenablement, vous devez introduire votre carte bancaire dans l'appareil et composer le 1900. Ensuite, vous devez suivre les instructions affichées sur l'écran de la cabine.

La personne possédant un compteur à budget pourra librement alimenter sa carte dans un point de rechargement disponible également au CPAS (permanence les mercredis de 9h à 12h). Le rechargement de la carte (minimum 10 euros) ne peut se faire qu'à partir d'un compte bancaire (paiement uniquement par bancontact). La personne dispose ainsi toujours d'un accès d'électricité à condition qu'il alimente sa carte.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant le compteur à budget, vous pouvez vous rendre à nos heures de permanences les mercredis matin de 9h à 12h.

*Service de Guidance
Sociale Energétique
BUNTINX Cyrielle
Assistante Sociale*

■ Vacances de Noël 2007: Capucine



ACTIVITÉS CAPUCINE

La Capucine sera ouverte le jeudi 27 et vendredi 28 décembre 2007 et du mercredi 2 au vendredi 4 janvier 2008 de 8 heures à 17h30.

Horaire des activités : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Une garderie est assurée pour les parents qui travaillent, à partir de 8 heures et jusque 17h30.

Au programme : Atelier créatif, peinture, cuisine, décoration.

Stage pour les enfants de 3 à 5 ans

Du mercredi 2 au vendredi 4 janvier : stage pour les enfants de 1ère 2ème et 3ème maternelle au hall omnisports.

Au programme, activités psychomotrice, musicales et artistiques sur le thème des Rois.

Heures : de 9 heures à 12 heures pour les 1ère et 2ème maternelle de 13h à 16 heures pour les 2ème et 3ème maternelle

Participation : 9€ pour les 3 demis journées. A verser sur compte du CPAS (091-0010054-92)

Inscription obligatoire par téléphone au 084/387614 ou 084/366662 avant le mardi 18 décembre.

Nombre de places limitées.

Stage pour les enfants de 4-5-6ème primaire

Technique décoration collage de serviettes sur support bois.

Le mercredi 2 – jeudi 3 - vendredi 4 janvier de 9h à 12h

Participation : 9€. A verser sur compte du CPAS (091-0010054-92)

Inscription obligatoire par téléphone au 084/387614 ou 084/366662 avant le mardi 18 décembre.

Nombre de places limitées.

RAPPEL : participation à la garderie.

Tout enfant participant à la garderie doit rentrer un document reprenant les renseignements administratifs et la fiche médicale.

La demande doit être adressée au service lors de l'inscription de l'enfant.

La participation financière pour les activités des congés doit être versée avant le début des activités sur le compte du CPAS (091-0010054-32) en mentionnant les nom et prénom de l'enfant ainsi que la période couverte.

En ce qui concerne la participation des enfants à la garderie après 16 heures, les cartes de paiement doivent être achetées avant la participation de l'enfant à la garderie.

Tarifification : 1,50€ de l'heure pour le premier enfant et 1 € de l'heure pour les suivants.

Ces cartes sont en vente à l'administration communale ou au bureau de l'accueil extrascolaire (F. Vanlaere) chaque jour à partir de 8h.



■ Féérie de Noël



Pour vos décorations extérieures (2ème choix), la commune met gratuitement à votre disposition des sapins de Noël à venir retirer dès à présent aux ateliers communaux, jusqu'au 19 décembre inclus et jusqu'à épuisement du stock. Profitez en pour garnir vos façades !

RENSEIGNEMENTS : 084/37.42.80

Fondation Damien



S'OFFRIR UN CADEAU DE VIE DIFFERENT

- c'est faire l'expérience de partir avec les Chantiers Damien en Inde, au Bangladesh, au Congo ou au Nicaragua
- c'est oser remettre en question son mode de vie, sa façon d'aborder la vie
- c'est offrir à son cœur la joie de rencontres différentes
- c'est tenter d'apporter un «mieux-être» aux populations atteintes de la lèpre et de la tuberculose en participant à la construction ou à la

restauration sur place de dispensaires.

Intéressé ?

Les chantiers Damien en collaboration avec la Fondation Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce rêve mais aussi de vous laisser aller dans votre mouvement de vie.

En pratique, le séjour sur place dure 4 semaines, dont 3 semaines de travail en collaboration avec la population autochtone et une semaine de découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et septembre.

Pour en savoir plus, une première réunion d'informations est prévue le dimanche 20 janvier 2008. L'inscription à cette première réunion

se fait en contactant une des personnes suivantes :

Roseline Van Dyck

Avenue Reine Astrid 22

1340 Ottignies - Tél. 0479 31 28 48

vandyck@phys.ucl.ac.be

Guy Reniers

Rue L. Vandenhoven 13

140 Bruxelles - Tél. 02 215 94 73

guy.reniers@skynet.be

Pierre & Brigitte Du Champs

Clos du Bouton d'Or 7

1200 Bruxelles - Tél. 0473 17 27 73

du_champs_pb@yahoo.fr

Christiane Taeter

Rue de la Fagne 23D - 4845 Jalhay

- Tél. 087 4756 21

ch.taeter@skynet.be

Télé-Accueil Luxembourg à votre écoute



Télé Accueil est un service d'aide par téléphone fonctionnant grâce à la collaboration d'une équipe de bénévoles formés et encadrés par des professionnels.

L'écoute et le soutien proposés par le centre, s'adressent à toute personne ressentant le besoin de partager avec une autre sa difficulté du moment. Composer le 107, permet entre autres, de briser le silence qui accompagne certaines situations en osant mettre des mots sur la souffrance qui en découle. C'est éga-

lement l'occasion pour chacun, d'entrevoir de nouvelles issues aux difficultés qu'il rencontre car en parler constitue souvent un premier pas.

Les sujets évoqués lors des appels sont extrêmement variés. Ils portent notamment sur les difficultés liées à la vie familiale ou personnelle, les violences, la solitude, la dépression, le suicide, les problèmes de dépendance, l'emploi, la précarité, ...

Chaque année, plus de 6 000 appels sont ainsi décrochés dans l'anonymat et la confidentialité la plus stricte. Ces deux principes associés à la gratuité du numéro de téléphone (107) et à son ac-

cessibilité 24h/24, contribuent à faciliter la démarche de chacun.

Présent depuis 30 ans en Province du Luxembourg, le service a acquis une solide expérience et représente donc une possibilité d'écoute et de parole pour de nombreuses personnes.

Afin de maintenir cette offre à un niveau optimal, le centre recrute régulièrement de nouveaux volontaires.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur ce bénévolat, vous pouvez contacter le secrétariat de Télé Accueil au 063/ 23 40 76 de 8h à 17h ou visiter le site : www.tele-accueil.be.

La Bibliothèque de Tellin



La Bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures. Au rez-de-chaussée de la maison communale, disposant d'un parking aisé à proximité, la bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la bibliothèque centrale de Marche.

Agenda



• **Marché de Noël - Ecole de Tellin**
le vendredi 14 décembre

• **Marché de Noël le 22 décembre**
dès 16h à Grupont : à 18h ballade
aux flambeaux afin de découvrir les crèches
des différentes rues du village

NOEL AU THEATRE A TELLIN !
Cette année c'est pour les tout-petits
de 2 à 5 ans
que le programme a été choisi...

MIMI ET MOI
par le Nuna Théâtre



Quand j'étais petite, j'avais un doudou, il s'appelait Mimi ! Mimi et moi étions inséparables. En visitant ma chambre d'enfant des souvenirs sont remontés à ma mémoire... La joie du premier anniversaire et le chagrin de voir nos amis s'en aller, ma colère rouge le jour où Mimi a dû prendre un bain, notre émerveillement devant les flocons de neige, la varicelle de Mimi et tous ses boutons, la peur, la nuit, peur du noir, peur du monstre tapi sous le lit, et surtout ...notre complicité à Mimi et Moi !

Jeudi 3 janvier : 14h et 16h à Bure

Prix unique : 5 € ou 3 cc - Réduction d'1,5 € ou 1 cc pour les membres de la Ligue des Familles | Art.27 : 1,25 € | Réservations indispensables : 084/32.73.86 à la MCFA ou à la Cellule Culturelle de la Haute-Lesse (7 rue du Commerce, Libin - 061/650184, les lundis et jeudis de 9h30 à 12h30 - contactez Ilse Vackier) ou auprès de vos instituteurs... renseignez-vous ! Attention ! Cette années ne seront valables que les réservations payées !

TELEVIE : DATES À RETENIR

12/01/08 à 20h : **CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL**
à l'église de Tellin avec la « Chorale des jeunes »
de Rochefort et la « Schola Camille Jacquemin »
de Forrières

01/03/08 : **SOUPER DANSANT À LA SALLE**
de Resteigne (boulettes-frites)

09/03/08 : **VENTE DE PENSÉES**
à la salle des fêtes de Grupont

Maison de la Culture Famenne-Ardenne

Centre culturel régional | Chaussée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche-en-Famenne

Billetterie: (084) 32.73.86 | Bureaux: (084) 31.46.89 | Fax: (084) 31.14.11 | mcfa@marche.be

www.maisondelaculture.marche.be et www.triangledesbellesmuses.be

Extraits saison 2007/2008

NOEL AU THEATRE A TELLIN !

MIMI ET MOI par le Nuna Théâtre

(voir dessus de la page)

NOEL AU THEATRE DANS LES ENVIRONS

Les plus grands n'ont pas été oubliés !

Théâtre d'ombres | dès 5 ans

CRASSE-TIGNASSE - Théâtre du Tilleul

Dimanche 23 décembre - 15h - Haut-Fays (Daverdisse)

Théâtre & Musique | dès 7 ans

MARIE DES GRENOUILLES - Compagnie Arts et Couleurs

Jeudi 27 décembre - 15h - Lomprez (Wellin)

Théâtre | dès 6 ans

VOLE QUI PEUT - Ateliers de la Colline

Samedi 29 décembre - 15h - Libin

Agenda (suite)

Théâtre et marionnettes - Dès 7 ans

BISTOURI - Tof théâtre

Dimanche 6 janvier - 15h - Forrières

Pour le spectacle « Vole qui peut » le 29 décembre à Libin, un bus sera mis à votre disposition. Ses arrêts seront : Wellin (Eglise) 14h20 – Resteigne (Eglise) 14h30 - Tellin (Eglise) 14h35 - Libin (Salle de gymnastique communale) 14h45. Retour dès 16h15. Des personnes responsables seront présentes à chaque arrêt et dans le bus.

NOEL AU THEATRE A MARCHE

Un spectacle familial en soirée !

Théâtre/cirque

LA DANSE DES POULES d'Abel & Gordon

Lui, c'est Charles, un homme solitaire, belge et lunaire. Elle, c'est Rosy, grande bringue, rousse, écossaise et refoulée... Leur rencontre, orchestrée par un cupidon raté, est un moment inattendu de bonheur dans leurs deux vies insignifiantes. Ils se découvrent amants maladroits, accumulant les gaffes et frôlant les catastrophes avec optimisme et persévérance. Ce spectacle burlesque et visuel a déjà été joué plus d'un millier de fois à travers le monde... Une épopée

amoureuse à déguster en famille !

Samedi 29 décembre 2007 à 20h15 - Maison de la Culture - Marche-en-Famenne

Prix unique: 5 € ou 3 chèques culture - Ligue des familles : 3,50 € ou 2 chèques culture - Article 27: 1,25 €

Plus d'informations sur le festival Noël au Théâtre prochainement dans vos écoles ou sur le site internet de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne : www.maison-de-laculture.marche.be.

BLUEGRASS / JAZZ

STEVE LOUVAT en concert

Adeptes du finger-picking, Steve Louvat met sa guitare et son banjo au service de ses compositions personnelles comme des reprises. Bienvenue dans l'American style, le bluegrass, le jazz. En première partie : LITTLE CAILLOUX, pour découvrir les musiques traditionnelles cajun et canadienne.

Samedi 12 janvier 2008 à 20h15 - Salle Al Cwène Dè Bwè -Juzaine (Bomal)

Adultes: 8 € ou 4 chèques culture

Etudiants et demandeurs d'emploi: 5 € ou 2 chèques culture - Article 27: 1,25 €

Joyeux Noël et Meilleurs Voeux 2008



Inscriptions en 1re année - Année scolaire 2008-2009

Le décret du 8 mars 2007, qui fixe de nouvelles règles pour l'inscription des élèves dans le 1er degré de l'enseignement secondaire, amène certains parents à s'interroger et à interroger l'école.

D'emblée, disons qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter : si notre collège a parfois approché sa capacité maximale ces dernières années, il ne l'a jamais atteinte et n'a jamais refusé aucune inscription en 1re année.

Conformément aux dispositions du décret, notre secrétariat enregistre les inscriptions depuis le 30 novembre pendant les

heures d'ouverture de l'établissement ou, en dehors de celles-ci, sur rendez-vous.

Pour mémoire, le décret impose que les demandes d'inscriptions soient faites par les parents de l'élève, par la personne investie de l'autorité parentale ou par une tierce personne porteuse d'un mandat écrit. Aucune inscription ne peut être prise par téléphone, fax, mail ou autres moyens.

Par ailleurs, comme par le passé, notre collège organisera un après-midi « portes ouvertes » le samedi 26 avril 2008 de 13 h 30 à 18 h, ainsi qu'une soirée d'information le lundi 28 avril 2008 à 20 h. Comme par le passé également, une permanence « inscriptions » sera assurée durant les vacances d'été.

Notre secrétariat (Mme Magnette) et la direction (M. Strépenne) répondront volontiers à vos questions sur ces nouvelles procédures ou sur notre établissement.

Collège d'Alzon
rue de Han 1 - 6927 Bure (Tellin)
084/36.02.80
www.alzon.be - administration@alzon.be



Bulletin Communal n°112 - Décembre 2007

Ce bulletin est réalisé par sprl REGIFO Edition - rue St-Roch 56 - Fosses-la-Ville
Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au **071/ 74 01 37** ou faxez au **071/ 71 15 76** - regifo@skynet.be

Votre conseiller en communication **Mr Roland Crosset**
TEL 087/26 78 86 (le soir)

Joyeux Noël et Meilleurs Voeux 2008

S.P.R.L. LAMOTTE MARC
MENUISERIE

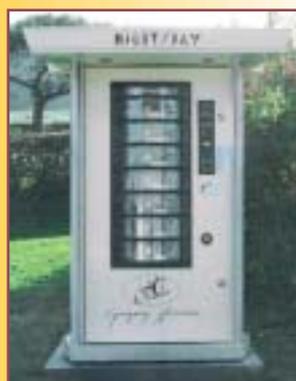
Rue du Thioray 122 bte 2
 6927 Rosteigne

TEL 084/388547
 TEL Atelier 084/388102
 G.S M 0475/746884
 FAX 084/387382
 E-MAIL lamotte-marc@skynet.be



Boulangerie - Pâtisserie
Hennau

Rue Jacquet, 3
 5580 Rochefort
084/21 10 34
 A votre service....



Karaoke
 le FOU Chantant

Animation de soirée - Karaoke dansant

ANIMÉ PAR
double m

matériel unique
 son numérique
 vidéo-écran plat
 lumière robotisée
 animateur professionnel

animation - location • 086/456 344 • le_fou_chantant@hotmail.com

ENTREPRISE ISO 9001

S.A. IEGEOIS

TRAVAUX DE VOIRIE
 TERRASSEMENTS
 CANALISATIONS
 • EGOUTS
 • DISTRIBUTION D'EAU
 AMENAGEMENT ABORDS
 ASPHALTAGE & PAVAGE

BURE
084/36 60 12
084/36 62 22

LOCATION MATERIEL
 AVEC CHAUFFEUR



TOUT FAIRE
MATERIAUX

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/
 Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT
 Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71
 e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.

VOTRE EXPERT
CHALEUR



Coiffure
Elégance

HOMME | DAME | ENFANT

Salon et à domicile - Du lundi au samedi

27, Rue de Saint-Hubert - 5580 Rochefort

• • • • •

tél : 084/22 29 71 - 0474/77 34 53

FUNERARIUM
Pol Laffut

Funérarium à Jemelle :
 Place des Déportés, 2
 5580 Jemelle

Funérarium à Wellin:
 Rue de Gedinne, 16A
 6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES ARDENNAISES S.A. POL LAFFUT
 Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/46 62 11



Les annonceurs du bulletin communal
 vous souhaitent un Joyeux Noël
 et une Heureuse Année

